



Le Coup d'œil municipal

Volume 28

Numéro 4

Septembre, octobre, novembre 2021

MUNICIPAL

Des élections municipales cet automne

Tous les détails à la page 11.



Dans ce numéro :

	Pages
Nouvelles de votre municipalité	2-3
Affaires municipales	4 à 6
Service des loisirs	7 à 10
Dates importantes et autres informations	11-12
Service de l'urbanisme	13
Organismes et MRC de D'Autray	14 à 15
Calendriers	16

Coordonnées

Adresse : 1980, rue Bonin

Téléphone : 450 885-3511

Télécopieur : 450 836-5220

Courriel : municipalite@saint-barthelemy.ca

Site Internet : www.saint-barthelemy.ca

Date de tombée : le lundi 8 novembre 2021 | Prochaine parution : vers le 1^{er} décembre 2021

Nouvelles de votre municipalité

Nous voilà déjà sur les derniers milles de l'été 2021. Une autre saison où nous n'avons pas chômé sur les projets. Comme vous l'avez lu dans le dernier Coup d'œil municipal (juin 2021), nous procéderons à la réfection de l'aqueduc et de la voirie du rang York ouest. Ces travaux débuteront à l'automne et se termineront au printemps prochain. Cette réfection de la route comprend le changement de la conduite d'eau vers Saint-Cuthbert. Celle-ci entre dans un projet à long terme afin d'améliorer le réseau de distribution d'eau potable. Il faut se rappeler qu'au printemps 2018, nous avons colmaté une importante fuite d'eau sur le rang York ouest. Pour pallier à des besoins futurs, nous avons fait forer un puits d'urgence (puits no 5) qui fournit actuellement le tiers de notre consommation journalière. Depuis cet événement, nous avons réduit considérablement le nombre de fuites passant de 31 en 2018 à 6 en 2020. De plus, nous avons remplacé un grand bout de la ligne principale sur la montée des Laurentides et installé un système d'arrêt automatique au puits no 2 afin d'éviter la perte d'eau potable. En réduisant les fuites et les pertes, nous avons pu réduire la quantité d'eau pompée du puits no 4 qui produisait des THM (trihalométhanes) au contact du chlore que nous devons ajouter à l'eau. Finalement, nous avons déposé une promesse d'achat qui a été acceptée, pour l'achat du terrain du puits SB-4. Depuis 2012, le puits est foré et pourrait fournir une grande quantité d'eau. Le terrain entourant le puits n'avait pas été acheté depuis. Nous l'avons fait d'abord pour sécuriser l'investissement de la municipalité mais également par ce que nous croyons que ce puits est l'avenir de l'approvisionnement en eau potable de Saint-Barthélemy.

Du côté de l'administration municipale, nous sommes très heureux de vous annoncer que nous avons renouvelé le contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière pour une période de 5 ans. Au fil du temps, afin d'améliorer et d'assurer un bon service auprès de nos citoyens, nous avons effectué quelques changements. Le conseil a décidé de percevoir les taxes en six versements plutôt qu'en quatre. Nous avons aussi amélioré les communications en mettant à jour notre site Internet, en ouvrant une page Facebook, en améliorant le journal municipal et en implantant un nouveau système d'alerte d'urgence. Vous informer est une priorité.

Au niveau des loisirs, il faut souligner le travail des animateurs du camp de jour et du responsable du service des loisirs. Grâce à eux, nous avons été en mesure d'offrir un camp de jour sécuritaire et de qualité pour près de 50 enfants par semaine. Ils ont pu vivre un été animé, rempli d'activités et de surprises. Sur le plan des infrastructures de sport, nous avons aménagé le « skatepark » et débuté la réfection du terrain de tennis. Le tout devrait être fini cet automne. Ces projets pilotés par le responsable du service des loisirs s'ajoutent aux autres réalisations. Depuis la création du département des loisirs en 2018, nous avons modernisé le parc des loisirs, développé de nouveaux événements, mis en place des politiques d'aides et de soutien et offert des programmations d'activités saisonnières. Le Programme d'aide aux collectivités (PAC) rurales, en plus de soutenir nos projets d'infrastructures des loisirs, a permis d'aider la Plank Jeunesse à acheter une maison dans le village, permettant de regrouper les jeunes et de leur offrir des activités intéressantes.

Dû à la pandémie de la COVID-19, nous vivons avec des contraintes qui nous ont amené à modifier certaines pratiques administratives, telle que la perception des taxes. Pour aider les gens, nous avons annulé les intérêts et pénalités pour taxes impayées, annulé les ventes pour non-paiement de taxes et établi la gratuité des médailles pour animaux domestiques pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

Dans le domaine des routes, nous avons réalisé la réfection complète du chemin Saint-Edmond et du chemin de la Chapelle (anciennement le 8e et le 9e rang York). Dans le même secteur, nous avons rechargé la route entre le « pont vert » et le chemin Saint-Edmond. L'asphalte a été pulvérisé entre le rang Bel Automne et le « pont vert » ce qui a amélioré ce chemin et nous permet d'envisager des travaux futurs. Il reste cependant beaucoup de travail à faire au niveau des routes et le tout ne peut se réaliser sans la recherche et l'obtention de subventions.

Au cours des derniers mois, nous avons entrepris de mettre sur pied un projet de réhabilitation du terrain de l'ancienne école d'agriculture. Une compagnie d'ingénierie spécialisée dans le domaine de l'environnement a été mandatée pour réaliser des études concernant la dépollution de ce terrain. Un rapport a été rédigé et acheminé au ministre de l'Environnement dans l'optique d'une décontamination partielle du terrain. Cela nous permettra de développer certains projets municipaux.

L'important c'est de rechercher les subventions nécessaires et si possible des commanditaires. Voici un tableau qui résume les principales subventions et commandites obtenues pour différents projets.

Projet	Année de réalisation	Coût du projet	Subvention	Programme
Forage puits no 5 d'urgence	Automne 2018 – hiver 2019	163 825 \$	163 825 \$	TECQ 2014-2018
Remplacement conduite aqueduc montée Saint-Laurent et rang Saint-Jacques	automne 2019	722 860 \$	722 860 \$	TECQ 2014-19
Aménagement du parc intergénérationnel	printemps-été 2020	129 000 \$	97 964 \$	PAC rural
Aménagement du "skatepark"	automne 2020-été 2021	130 000 \$	47 185 \$	PAC rural
Réfection du chemin St-Edmond et de la Chapelle (phase 1 et 2)	été-automne 2020	1 396 664 \$	813 250 \$	PAVL-AIRRL
Remplacement conduite aqueduc du rang York (ouest du village)	automne 2021-printemps 2022	1 965 469 \$	1 572 374 \$	FIMEAU
Réfection du rang York (ouest du village)	automne 2021-printemps 2022	5 257 472 \$	3 943 307 \$	PAVL-RIRL
Réfection du terrain de tennis	été 2021	33 000 \$	12 000 \$	Caisse Desjardins
Réfection ponceaux A-40	été 2021	110 000 \$	110 000 \$	PAVL-PPA-CE
	TOTAL	9 908 290 \$	7 482 765 \$	76 % payé par subvention

Ainsi, nous avons réussi à obtenir **7 482 765 \$** pour les différents projets ce qui représente environ **76 %** du coût des projets, tout en maintenant un compte de taxes stable.

La réalisation de cette recherche de financement et la réalisation des projets sont le résultat d'un travail d'équipe. Autant le personnel administratif et des travaux publics que l'ensemble du conseil ont été impliqués. Il est à souhaiter que ce travail d'équipe se prolonge le plus longtemps possible pour assurer le développement futur de la municipalité.

Affaires municipales

Séance ordinaire du 3 mai 2021

- Mandat – Représentant au sein d'Archives Lanaudière.
- Mandat – Achat d'une parcelle de terrain rang York ouest.
- Mandat – Contrat de la directrice générale.
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 673-21 amendant le règlement n° 657-20 sur la gestion contractuelle.
- Octroi – Contrat de réfection chemin Saint-André.
- Embauche – Employés surnuméraires aux travaux publics.
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 674-21 amendant le règlement n° 511-10 ayant pour effet de fixer la limite de vitesse sur le territoire de la municipalité et d'abroger tous les autres règlements traitant du même sujet.
- Journée contre l'homophobie et la transphobie.
- Dérogation mineure – 653 chemin St-Edmond, lots 5 120 040 et 5 120 039.
- Adoption – Premier projet de règlement n° 670-21 amendant le règlement de lotissement n° 286-90 afin d'autoriser les lotissements dérogatoires pour des infrastructures institutionnelles ainsi que de retirer le morcellement.
- Achat – Radio portatif camp de jour.
- Embauche – animateurs (rices) au camp de jour.
- Renouvellement – Loisirs sports Lanaudière.
- Octroi – Engazonnement du terrain du Skatepark.

Séance extraordinaire du 25 mai 2021

- Octroi – Contrat du contrôleur animalier.
- Octroi – Contrat de fourniture de services professionnels relatifs à l'exploitation des ouvrages de traitement et de distribution d'eau potable.
- Octroi – Contrat réfection de la surface de jeu du terrain de tennis.
- Entente – Infotech.

Séance ordinaire du 7 juin 2021

- Adoption – Règlement n° 673-21 amendant le règlement n° 657-20 sur la gestion contractuelle.
- Mandat – Rapport d'audit 2020 pour Recyc-Québec.
- Adhésion 2021-2022 – Organisme des bassins versants de la Zone Bayonne.
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 678-21 amendant le règlement n° 585-15 constituant un programme de mise aux normes des installations septiques.

Affaires municipales

- Vote par correspondance aux personnes âgées de 70 et plus.
- Mandat – Représentant de la Municipalité pour les ventes pour taxes.
- Mandat – Avis de contamination.
- Solidarité avec les nations autochtones.
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 675-21 amendant le règlement n° 547-12 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.
- Mandat – Réfection du ponceau Labrosse.
- Adoption – Règlement n° 674-21 amendant le règlement n° 511-10 ayant pour effet de fixer la limite de vitesse sur le territoire de la municipalité et d'abroger tous les autres règlements traitant du même sujet.
- Achat – Abat-poussière.
- Octroi – Contrat balai de rues.
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 677-21 amendant le règlement n° 544-12 relatif au stationnement et à la circulation et abrogeant les règlements numéros 389-98, 394-98 et 429-02.
- Déplacement du poteau de Bell Canada relatif aux travaux de remplacement du ponceau Labrosse.
- Achat – Ponceaux.
- Octroi – Contrat pour la réfection des accessoires de la chambre de la vanne régulatrice de pression « Clayton ».
- Adhésion 2021-2022 – Association forestière de Lanaudière.
- Entente – Gestion des cours d'eau.
- Achat – Réactifs chimiques pour l'usine de traitement et de filtration de l'eau potable.
- Achat – Sulfate ferrique pour l'usine d'épuration des eaux usées.
- Mandat – Projet Nordicité.
- Achat – Pompe pour l'usine de traitement et de filtration d'eau potable.
- Octroi – Contrat pour la réfection de l'entrée électrique de l'usine de traitement et de filtration d'eau potable.
- Gratuité pour les licences de chiens et de chats pour les personnes de plus de 60 ans.
- Adoption – Deuxième projet de règlement n° 670-21 amendant le règlement de lotissement n° 286-90 afin d'autoriser les lotissements dérogatoires pour des infrastructures institutionnelles ainsi que de retirer le morcellement.
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 676-21 amendant le règlement n° 545-12 concernant les nuisances et abrogeant les règlements numéros 336-95, 375-96, 381-97, 396-98, 396-a-01, 467-07 et 494-09

Affaires municipales

- Appui – Projet PAC rurale Plank jeunesse.
- Achat – Équipement de sports et de loisirs.
- Protocole d'entente avec la Sûreté du Québec concernant la vérification d'antécédent criminel.

Séance ordinaire du 5 juillet 2021

- Adoption – Règlement n° 678-21 amendant le règlement n° 585-15 constituant un programme de mise aux normes des installations septiques.
- Embauche – Employé surnuméraire estival.
- Dépôt – États comparatifs au 30 juin 2021.
- Adoption – Règlement n° 675-21 amendant le règlement n° 547-12 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.
- Demande pour plus de présence policière sur le territoire.
- Appui – Semaine de la sécurité ferroviaire.
- Avis de motion – Règlement n° 679-21 interdisant la circulation de camions et véhicules-outils sur le chemin St-Edmond et le chemin de la Chapelle.
- Avis de motion et dépôt – Règlement n° 680-21 abrogeant le règlement 408-00 autorisant la circulation de VTT sur certains chemins municipaux.
- Adoption – Règlement n° 677-21 amendant le règlement n° 544-12 relatif au stationnement et à la circulation et abrogeant les règlements numéros 389-98, 394-98 et 429-02.
- Formation et évaluation employés.
- Demandes au MTQ.
- Achat – Sulfate ferrique pour l'usine de déphosphatation.
- Adoption – Règlement n° 670-21 amendant le règlement de lotissement n° 286-90 afin d'autoriser les lotissements dérogatoires pour des infrastructures institutionnelles ainsi que de retirer le morcellement.
- Octroi – Enseigne des règlements du skatepark.
- Autorisation – Passage de la 5ème édition du Tour paramédic Ride Québec.

Séance extraordinaire du 12 juillet 2021

- Avis de contamination – Signataire
- Autorisation – Achat de ponceaux

Séance extraordinaire du 26 juillet 2021

- Mandat – Plans et devis pour l'aménagement de ponceaux
- Mandat – Réfection de ponceaux

Service des loisirs, des événements et de la vie communautaire

Camp de jour 2021

Malgré la situation actuelle, nous avons été en mesure d'accueillir près de 50 enfants par semaine. Grâce au travail incroyable des animateurs, ces enfants ont pu vivre un été inoubliable, rempli d'activités et tout cela en respectant les mesures sanitaires mises en place. Grâce à des compagnies spécialisées, les enfants ont eu la chance de devenir

des enquêteurs, d'expérimenter des ateliers de science, de découvrir de nouveaux animaux, d'apprendre l'art des Poïis et créer de magnifiques vitraux. Nous en profitons pour remercier la Caisse Desjardins de D'Au-tray pour leur subvention qui a permis l'achat des chandails du camp de jour.



Travaux installations de loisirs

« Skatepark »

Depuis un an, nous travaillons fort pour vous offrir un magnifique « skatepark ». Cet été, nous nous sommes attaqués à la finition. Nous devrions avoir fini le tout d'ici l'automne.



Terrain de tennis

Comme vous avez pu le constater, nous avons effectué la réfection de la surface du terrain de tennis. Cette réfection a été réalisée par l'entreprise locale Pavage Rocheleau Inc. Nous en profitons pour remercier la Caisse Desjardins de D'Au-tray, notre partenaire principal, pour leur généreuse commandite de 12 000 \$.



Nous procéderons à la finition et à une inauguration officielle des deux parcs cet automne. Restez à l'affût de notre page Facebook et de notre site Internet pour connaître tous les détails.

Programmation d'activités d'automne

Cette programmation ainsi que ces modalités sont sujettes à changement sans préavis

Après plusieurs mois d'attente, il nous fait plaisir d'enfin vous offrir une programmation d'activités. Soyez assuré que nous respecterons les mesures sanitaires mises en place par la direction de la Santé publique et le gouvernement du Québec.

Période d'inscriptions

Du 8 septembre 2021 à 9 heures
au 29 septembre 2021 à 16 heures.

Priorité aux citoyens du 8 au 15 septembre 2021.

Les inscriptions se feront en ligne ou en personne au bureau municipal. Vous devrez payer la totalité du montant pour confirmer votre inscription.

Début des cours

Les cours débuteront dans la semaine du 4 octobre 2021 et se termineront dans la semaine du 6 décembre 2021.

Mesures spéciales COVID-19

Nous appliquerons toutes les mesures sanitaires émises par la direction de la Santé publique et du gouvernement du Québec.

Le passeport vaccinal est obligatoire pour s'inscrire aux activités. La preuve sera demandé lors de l'inscription.

Mode de paiement

Inscription en ligne : Carte de crédit (Visa ou Mastercard).

Au bureau municipal : Carte de crédit, carte de débit, chèque ou argent comptant.

*Notez qu'aucune taxe ne sera chargée. Il y a cependant des frais administratifs de 3%.

Aucun paiement ne sera accepté après la fin de la période d'inscription.

Politique de remboursement

Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'attention du responsable du service des loisirs.

Avant le début du cours, le remboursement est intégral, sans frais, sans raison nécessaire.

Autrement, aucun remboursement ne sera accordé une fois les cours débutés.

Yoga tout niveau

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (minimum 10)

🕒 Les mardis, de 18 h 30 à 19 h 45 📍 Centre communautaire

Venez vous détendre lors d'une séance de yoga. Ce cours est adapté pour tous les niveaux. Pas besoin d'être un expert pour bien se détendre. Namasté!

Cours donnés par Centre Soi

Coût : 100 \$

Yoga en douceur

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (minimum 10)

🕒 Les jeudis, de 9 h 30 à 10 h 45 📍 Centre communautaire

Ce cours de yoga traditionnel qui se déroule tout en douceur, s'adresse à ceux et celles qui souhaitent à la fois se détendre, s'assouplir doucement et augmenter leur niveau de vitalité.

Cours donnés par Centre Soi

Coût : 100 \$

Danse country

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20

🕒 Les mercredis, de 19 h à 20 h 30 📍 Centre communautaire

Sortez vos bottes et chapeaux de cowboy et venez vous déhancher au rythme de la musique entraînante. Plusieurs chorégraphies seront présentées. Plaisir garanti!

Cours donnés par Country Step Lanaudière.

Coût : 80 \$

Cours de dessin - Enfants

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (minimum 7)

🕒 Les jeudis, de 18 h 30 à 19 h 15 📍 Chalet des loisirs

Ateliers conçus et dirigés par une bachelière en enseignement des arts plastiques. Apprenez à dessiner des visages, des dégradés et bien plus encore. Matériel inclus!

Cours donnés par Les ateliers créatifs de Maloup Coût : 250 \$

Cours de dessin - Adultes

Offert pour les 16 ans et plus | Places limitées à 20 (minimum 7)

🕒 Les jeudis, de 19 h 30 à 20 h 15 📍 Chalet des loisirs

Ateliers conçus et dirigés par une bachelière en enseignement des arts plastiques. Apprenez à dessiner des visages, des dégradés et bien plus encore. Matériel inclus!

Cours donnés par Les ateliers créatifs de Maloup Coût : 250 \$



Programmation d'activités d'automne



Prêts à rester seuls

Offert pour les 9 ans et plus
Places limitées à 20

 6 heures
(30 minutes de dîner inclus)

 Samedi 6 novembre 2021

 9 heures à 15 heures

 Centre communautaire

Cette formation vise à doter les jeunes de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en renforçant leur capacité à assurer leur propre sécurité. Ils seront prêts à rester seuls! Une carte d'attestation de la Croix-Rouge leur sera remise.

Formation donnée par Formation Prévention Secours Inc. (FPS)

Formations

Gardiens avertis



Offert pour les 11 ans et plus
Places limitées à 20

 8 heures
(30 minutes de dîner inclus)

 Samedi 13 novembre 2021

 8 h 30 à 16 h 30

 Centre communautaire

Les jeunes apprendront les rôles et les responsabilités du métier de gardiens avertis. Les enfants auront la chance d'expérimenter les techniques sur des mannequins. Une carte d'attestation de la Croix-Rouge leur sera remise.

Formation donnée par Formation Prévention Secours Inc. (FPS)

Activité d'Halloween

C'est avec fierté que le service des loisirs de la Municipalité de Saint-Barthélemy organisera une activité familiale gratuite pour la grande fête de l'Halloween. Cet événement est offert à tous nos citoyens afin de leur permettre de vivre une demi-journée inoubliable.

Quand : 30 octobre 2021 de 9 heures à midi

Où : Parc des loisirs (760, rang Saint-Jacques)

En cas de mauvais temps, l'événement aura lieu au centre communautaire (1980, rue Bonin)

Au programme

Lors de cet avant-midi spécial, vous aurez la chance de décorer une citrouille en famille, de participer à un concours de costume d'Halloween et de prendre des photos loufoques grâce à notre photobooth.

D'autres surprises seront au rendez-vous.

Le nombre de citrouilles est limité. Premier arrivé, premier servi!

Bénévoles

Vous désirez vous impliquer auprès de votre municipalité?
Offrez de votre temps en devenant bénévole pour l'événement de l'Halloween 2021.

Faites part de votre intérêt au service des loisirs de la municipalité.

Plaisir garanti!





Marché de Noël 2021

4-5 décembre 2021

Depuis quelques années, le Marché de Noël de Saint-Barthélemy est un événement incontournable permettant d'accueillir des artisans et des commerçants de la région de Lanaudière. Chaque année, près de 250 personnes visitent le marché de Noël dans le but d'encourager l'achat local. Pour l'édition de 2021, si tout se passe bien, nous devrions être de retour en présentiel. Nous avons bien hâte de vous accueillir afin d'encourager l'achat local.

Restez à l'affût de notre page Facebook et site Internet pour plus de détail.

Recherche d'artisans

Vous êtes un artisan et aimeriez participer à notre marché de Noël? Vous pouvez réserver un kiosque. Vous avez jusqu'au **12 novembre 2021** pour vous inscrire. Voici comment faire :

- Remplir le formulaire d'inscription (disponible sur notre site Internet et au bureau municipal) et nous le faire parvenir avec le paiement (argent, chèque ou carte débit).
- Nous faire parvenir votre logo au format JPEG ou PNG par courriel (si applicable).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service des loisirs, des événements et de la vie communautaire.

106^e anniversaire de naissance pour la doyenne de Saint-Barthélemy

Le 14 juillet dernier marquait le 106^e anniversaire de naissance de la doyenne de Saint-Barthélemy, madame Bélangère Bérard. Elle est la tante du conseiller municipal, monsieur François Bérard.

Madame Bérard a vécu toute sa vie à Saint-Barthélemy. Elle a été enseignante durant deux ans pour ensuite se dévouer à sa famille. Elle a pris soin de ses parents ainsi que de ses neveux et nièces. Depuis 1981, madame Bérard réside dans le même appartement du HLM de Saint-Barthélemy. D'ailleurs, elle a été la première résidente lors de son ouverture.

C'est avec un immense plaisir que s'unissent le conseil et les employés municipaux pour offrir à madame Bélangère Bérard ses meilleurs vœux d'anniversaire.



*Les quatre personnes ont retiré leur couvre-visage uniquement le temps de la photo.

Prochaines séances ordinaires



Mardi
7 septembre 2021
à 20 heures

Lundi
4 octobre 2021
à 20 heures

Lundi
15 novembre 2021
à 20 heures



Début du retour à la normale. Les prochaines séances ordinaires du conseil seront publiques. Les portes ouvriront vers **19 h 45**. Cependant, le **nombre de places est limité** afin de respecter la distanciation physique. Une fois la salle complète, nous fermerons les portes.

Le port du masque sera obligatoire.

Retour aux horaires normales



Bureau municipal

À partir du lundi 30 août 2021,
le bureau municipal sera ouvert :
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 00
et 13 h 00 à 16 h 00

Putrescibles

À partir du mardi 2 novembre
2021, la collecte des putrescibles
se fera au deux semaines.



Élections municipales

Les prochaines élections générales municipales auront lieu le **7 novembre 2021**. Vous serez invités à élire une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de votre chère municipalité.

Vous aimeriez faire partie du conseil municipal pour les quatre prochaines années? Vous pourrez déposer votre candidature pour occuper l'un des postes d'élus au bureau municipal entre le **17 septembre et le 1^{er} octobre 2021**.



Travailler aux élections

Vous aimez travailler avec le public et désirez vivre une expérience hors du commun? La Municipalité de Saint-Barthélemy est présentement à la recherche de personnel pour combler plusieurs postes.

Vous devrez être disponible pour la formation ainsi que la journée des élections le 7 novembre 2021.

Cela vous intéresse? Communiquez avec nous avant le 1^{er} octobre 2021.



Vous retrouverez toutes les informations dans les prochaines semaines sur notre site Internet.

Prochains congés fériés

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé lors de ces journées :



Fête du travail

Le lundi **6 septembre 2021**.
Nous serons de retour le mardi 7
septembre 2021 à 8 h 30.

Bon congé!

Action de grâces

Le lundi **11 octobre 2021**.
Nous serons de retour le mardi 12
octobre 2021 à 8 h 30.



Joyeuse Action de grâces



Offre d'emploi - Brigadière/Brigadier Temps partiel - sur appel

La Municipalité est actuellement à la recherche d'une personne pour faire du remplacement occasionnel au poste de brigadière / brigadier.

Tâches principales :

- Interrompre la circulation en levant son panneau d'arrêt portatif et en se dirigeant vers le centre de la zone de danger de la chaussée;
- Signaler l'autorisation de traverser aux écoliers;
- Attendre que tous les écoliers aient traversé avant de retourner à son poste de travail.

Détails sur l'emploi :

Horaire : Du lundi au vendredi de
7 h 50 à 8 h 05;
11 h 30 à 13 h 00;
15 h 05 à 15 h 25;
Salaire : Selon la convention collective.

Pour toute information concernant l'offre d'emploi, veuillez vous adresser à la réception.
450 885-3511, poste 5000 || municipalite@saint-barthelemy.ca

Lecture des compteurs d'eau

La municipalité vous informe que la période pour remettre la lecture de votre compteur d'eau est du 1^{er} au 31 octobre.

Des pénalités de 50,00 \$ par compteur d'eau seront appliquées dans l'éventualité où nous ne recevons pas votre lecture à temps. N'oubliez pas d'inscrire le 0 fixe qui est présent sur certains compteurs tel que vue sur l'image. Une lecture précise de votre compteur ou une photo de bonne qualité permet de traiter votre dossier plus efficacement et nous éviter de devoir se présenter à votre propriété pour refaire une lecture en cas de doute.



Voici les façons de nous transmettre votre lecture :

- Poster votre formulaire au bureau municipal : 1980, rue Bonin, Saint-Barthélemy (Québec) J0K 1X0;
- Venir le porter au bureau municipal (Un accusé de réception vous sera remis);
- Téléphoner au bureau municipal au 450 885-3511, poste 5000;
- Laisser le message sur le répondeur en mentionnant votre nom, adresse, numéro de téléphone et votre lecture;
- Envoyer un courriel à : urbanisme@saint-barthelemy.ca en indiquant votre nom, adresse, numéro de téléphone et votre lecture.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Service de l'urbanisme

Mot de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Vente de garage

N'oubliez pas que la seconde fin de semaine pour faire une vente de garage est le **4, 5 et 6 septembre**. Souhaitons avoir une très belle météo et que vous trouverez preneur pour vos objets! **Il sera important de respecter les consignes sanitaires mises en place par la direction de la Santé publique et le gouvernement du Québec.**



Abris d'hiver temporaires (Tempo)

Veillez prendre en note que les abris d'auto sont autorisés seulement entre le 15 octobre et le 30 avril de l'année suivante. Toutefois, afin de vous préparer adéquatement à affronter la saison hivernale, vous devez savoir que votre abri temporaire pour automobile devra être situé à au moins 1 mètre (3,3 pieds) de l'emprise de la rue et qu'il devra être recouvert d'une toile uniforme et en bon état.

Préparation hivernale



Afin d'éviter des problèmes avec vos équipements d'arrosage, n'oubliez pas de bien fermer vos robinets et de purger les lignes qui pourraient geler pendant l'hiver. Personne n'aime devoir faire venir un plombier pendant le temps des fêtes.

Sortez vos pelles et assurez-vous que vos souffleuses sont bien prêtes pour la première bordée de neige.

Nous vous rappelons que vous ne pouvez pas projeter la neige dans la rue ni sur les trottoirs, vous devez la pousser ou la souffler sur les terrains.

Pour ceux qui chauffent au bois, assurez-vous d'avoir préparé vos cordes de bois et de bien les protéger. N'oubliez pas que pour éviter la prolifération de l'agrile du frêne, il est préférable de prendre du bois de chauffage local.

Pour économiser sur votre facture d'électricité, il existe une multitude de solutions telles que réduire la température dans les pièces non utilisées, calfeutrer vos fenêtres, localiser et réparer les fuites d'air, remplacer vos vieux thermostats par des thermostats numériques plus précis et programmables et choisir des électroménagers écoénergétiques.



Certains travaux peuvent être assujettis à des crédits d'impôt tels que l'isolation et le changement de portes et de fenêtres.

Nous vous souhaitons une bonne préparation pour l'hiver !

Des nouvelles de vos organismes

Le Club de l'Âge d'or (FADOQ)

Bonne nouvelle, les activités devraient débiter bientôt. Il y a du nouveau cette année concernant les rencontres: on servira le dîner au lieu du souper, ce dîner sera suivi du bingo, qui lui sera suivi des jeux de cartes, du baseball-poche ou du billard selon votre choix. Vous serez avisés lorsque les rencontres débiteront.



Tous les gens de cinquante ans et plus sont invités à devenir membres de la Fadoq. Nous avons hâte de vous revoir.

Jocelyne Sylvestre
Présidente
450 885-2383



La Clef Familiale



La Clef Familiale c'est :

L'aide alimentaire

Vous aimeriez bénéficier de l'aide alimentaire? Contactez-nous pour plus d'informations.

Les collations santé

Nous offrons de délicieuses collations santé pour tous les élèves qui fréquentent l'école Dusablé.

Les collations surprises

Pour les journées de fêtes comme Noël, Saint-Valentin et autre.

Vente de produits

Nous vendons notre succulente sauce à spaghetti et notre beurre de pommes.

**Nous avons un urgent besoin de bénévoles.
Sortez de chez vous, devenez bénévole!**

Assemblée générale annuelle

La Clef Familiale - Saint-Barthélemy invite ses membres, bénévoles, partenaires, utilisateurs(trices) de nos services offerts, participants(tes) aux différentes activités, parents des élèves qui bénéficient des collations santé de l'école Dusablé ainsi que tous les citoyens(nes) de Saint-Barthélemy et des environs à participer à son assemblée générale annuelle.

**Date : 16 septembre 2021, 19 heures.
Lieu : Salle du conseil (1980, rue Bonin).**

Les réalisations, rapports d'activités et financiers de 2020-2021 vous seront présentés. Les membres du C.A. seront à l'écoute de vos commentaires et suggestions.

Les mesures sanitaires seront respectées, donc le port du masque est requis.

BONNES PRATIQUES

CONSEILS DU SPÉCIALISTE - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le tiers des causes connues des incendies relèvent de l'installation mécanique ou électrique. Les incendies peuvent être dus à l'usure, à une mauvaise utilisation ou à la non-conformité de l'installation (Ministère de la Sécurité publique du Québec).

Voici quelques conseils concernant votre installation ou vos appareils électriques:



Le panneau électrique doit être accessible en tout temps. Assurez-vous d'avoir au moins un (1) mètre libre de tout matériel devant. **Faites toujours appel à un maître électricien pour vos travaux touchant l'électricité.**



Utilisez des rallonges, fils ou câbles en bon état, jamais endommagés et seulement pour de courtes périodes. Ne coincer jamais une rallonge sous un tapis ou un meuble. Faites remplacer toute installation électrique endommagée.



Branchez les appareils dans plusieurs prises pour éviter de surcharger un circuit électrique. Utilisez une barre d'alimentation dotée d'un dispositif anti-surcharge.



POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Service de Sécurité Incendie
MRC de D'Au-tray
Division prévention
www.mrcau-tray.qc.ca



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
					01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Légende

 Recyclage	 Compost
 Ordure	 Séances du conseil municipal

Dates importantes

6 septembre 2021 : Bureau fermé (Fête du travail)
 11 octobre 2021 : Bureau fermé (Action de grâces)
 7 novembre 2021 : Élection municipale
 7 novembre 2021 : Retour à l'heure normale